

sion sur la face externe de la pince. Les cannelures disparaissent le plus souvent, en grande partie, sur les doigts de cet appendice; les dents, par contre, y sont fortes.

Les pattes ambulatoires sont inermes, et c'est à peine si l'on trouve quelques denticules sur le bord supérieur de leur méropodite et de leur carpe; elles présentent sur leur bord supérieur, à partir du carpe, et sur leur bord inférieur, à partir de l'article suivant, des poils jaunâtres allongés, mêlés à des poils beaucoup plus courts; ceux-ci prédominent sur toute la surface des doigts.

L'abdomen ne présente rien de particulier; dans celui du mâle, on n'observe plus trace des lignes de suture des articles 3, 4 et 5. L'abdomen de la femelle est muni d'une frange serrée de poils.

La couleur dans l'alcool est très caractéristique : sur la carapace, de grandes aires irrégulières d'un brun violacé, avec des surfaces plus petites non colorées sur les pattes; la même teinte brun violacé reparait sur les pattes, mais elle y forme presque partout un réseau à mailles fines. Les pinces ont les doigts noirs, le bord supérieur violacé, la face externe presque incolore, la face interne avec une teinte légèrement violette.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Xantho minor* Dana, de Madère et des îles du Cap Vert; mais cette dernière appartient à un genre différent; sa dent antérieure est encore nette, sa carapace est dépourvue de touffes de poils, ses pinces sont un peu costulées et il n'y a pas d'épines sur le bord interne du carpe.

NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR LES ESPÈCES D'ANNÉLIDES
RECUEILLIES DANS LES EXPLORATIONS SOUS-MARINES DU TRAVAILLEUR
ET DU TALISMAN,
PAR M. LOUIS ROULE.

Ces espèces sont au nombre de quatorze, dont sept déjà connues et sept nouvelles.

1. *Aphrodite perarmata* nov. sp.

Un seul individu, entier. — Loc. : Las Pilonas; 640 mètres. — Dimensions, long. : 43 millimètres; larg. : 20 millimètres.

Teinte (dans l'alcool) gris-jaunâtre; face ventrale plus claire que la dorsale. Tégument dorsal épais, résistant, couvert de parcelles vaseuses.

34 segments; 15 paires d'élytres.

Yeux absents. Deux palpes égaux, assez épais, terminés en pointe, parvenant, lorsqu'on les rabat en arrière, jusqu'aux 7^e et 8^e segments. Antenne médiane absente.

Cirrhés dorsaux, présents sur tous les parapodes privés d'élytres, longs et relativement épais. Cirrhés ventraux longs, épais à leurs bases, présents sur tous les parapodes, résistants et peu caducs.

Soies dorsales en aiguillon, droites, de couleur noire, fort longues, surtout celles de la rame la plus interne, tournées en divers sens, mais surtout en arrière. Soies ventrales épaisses, au sommet recourbé en crochet, munies d'une dent obtuse à la base du crochet.

Élytres grandes, presque circulaires, transparentes, se recouvrant mutuellement et dépassant la ligne médiane, de manière à cacher le corps presque entier.

2. *Aphroditella pallida* nov. sp.

Un seul individu, entier. — Loc. : Cap Spartel; 1,084 mètres. — Dimensions, long. : 28 millimètres; larg. : 18 millimètres.

Teinte (dans l'alcool) gris-jaunâtre clair; face ventrale plus claire que la dorsale. Tégument dorsal épais, résistant, couvert à sa surface de menus débris vaseux; soies de couleur fort claire et se laissant à peine discerner.

25 segments; 12 paires d'élytres.

Yeux absents. Deux palpes égaux, minces et délicats, parvenant, lorsqu'on les rabat en arrière, jusqu'aux 4^e-5^e segments. Antenne médiane absente.

Cirrhés dorsaux, présents sur tous les parapodes privés d'élytres, longs, minces, délicats et facilement caducs. Cirrhés ventraux, présents sur tous les parapodes, plus courts que les dorsaux, plus minces et plus aisément caducs.

Soies dorsales en aiguillon, au sommet légèrement recourbé, assez longues, de teinte jaune clair, comme le tégument dorsal avec qui elles se confondent. Soies ventrales épaisses, de teinte brune, au sommet légèrement recourbé, munies, sur toute la zone ainsi infléchie, de petites barbeles qui leur donnent une forme pectinée.

Élytres de dimensions moyennes, se recouvrant à peine et ne parvenant pas jusqu'à la ligne médiane.

3. *Letmonice filicornis* Kinberg (*Ofversigt König. Vetensk. Akad. Forhandl.*, 1855).

Onze individus. Dragage n° 1 du *Travailleur*; 1882. — 614 mètres de profondeur.

4. *Letmonicella spinosissima* nov. sp.

Deux individus, entiers. — Loc. : Côtes occidentales de l'Espagne; 99 mètres. — Dimensions, long. : 15 millimètres; larg. : 6 millimètres.

Teinte (dans l'alcool) gris-jaunâtre pâle. Un tégument dorsal continu, complet, mince, transparent sans doute sur les individus vivants, et recouvert de menus débris.

28 segments; 12 paires d'élytres.

Yeux absents. Deux palpes assez épais, fort longs, aussi longs que les deux cinquièmes du corps. Antenne médiane très fragile.

Cirrhés dorsaux, présents sur tous les parapodes privés d'élytres, longs et minces, aisément caducs. Cirrhés ventraux, présents sur tous les parapodes, fragiles et courts, sauf aux trois premiers parapodes, où ils sont plus longs et insérés plus près de la base du parapode.

Soies dorsales fort longues, droites, les unes simples, les autres plus ou moins barbelées vers leur sommet, épaisses, de couleur jaune d'or. Soies ventrales longues et fortes, au sommet pectiné, muni de barbules longues et minces; le sommet se termine en crochet et la zone pectinée porte, à sa base, une dent résistante à la pointe tournée vers les barbules.

Élytres minces, transparentes, presque circulaires, assez grandes pour dépasser quelque peu la ligne médiane et pour se recouvrir par leurs bords.

5. *POLYNOE SYNOPHTHALMA* Mac Intosh (*Report... of Challenger; vol. 12; Annelides, 1885*).

Quatre individus. — Loc. : Côtes du Maroc; 1,120 mètres.

6. *Polynoe microphthalmia* nov. sp.

Extrémité antérieure d'un seul individu. — Loc. : Côtes du Maroc; 1,105 mètres.

Voisine, par beaucoup de caractères, de l'espèce précédente, mais offrant avec elle plusieurs dissemblances qui rendent la confusion impossible.

Quatre yeux distincts, fort petits, groupés en deux paires logées non loin de la zone d'union de la tête et du segment buccal. Cirrhés dorsaux minces et longs; cirrhés ventraux courts et élargis. Deux rames aux soies nombreuses, surtout au sujet de la rame ventrale; deux acicules longs et épais. Soies dorsales fortes, droites et légèrement infléchies, au sommet obtus, terminé par une courte pointe. Soies ventrales plus étroites, au sommet élargi et terminé par une courte pointe, polymorphes, les unes lisses, les autres cernées de nombreuses petites couronnes transversales de barbules courtes et très fines.

7. *Harmothoe* (s. lat.) *Talismani* nov. sp.

Un individu entier. La plupart des appendices absents. — Loc. : Lanzarote; 865-927 mètres. — Dimensions, long. : 20 millimètres; larg. : 3 millimètres; 53 segments.

Teinte (dans l'alcool) jaune pâle.

Quatre yeux distincts, assez volumineux, groupés en deux paires; les postérieurs placés non loin de la zone d'union de la tête avec le segment buccal, les antérieurs situés à peu près vers le milieu de la tête.

Cirrhés dorsaux facilement caducs, longs et minces. Cirrhés ventraux plus courts, élargis à leur base, effilés vers leur sommet. Deux rames aux soies nombreuses, fort rapprochées; deux acicules longs et épais. Soies dorsales toutes semblables, longues et épaisses, au sommet large et terminé en pointe. Soies ventrales, toutes semblables, au sommet élargi, terminé par une pointe bifide, muni de longues et minces barbules rassemblées sur deux rangs.

Élytres facilement caducs, de petites dimensions, ne recouvrant que les côtés du corps. Leur surface est entièrement couverte de minimes mamelons coniques, de tailles différentes, les marginaux étant les plus petits.

8. *EUNICE GÜNNERI* Storm (*K. Norske Vid. Selsk. Skr.*, 1880).

Nombreux individus venant de diverses localités : Golfe de Gascogne (1,480 mètres); Maroc (800-1,105 mètres); Cap Bojador (640-782 mètres); Cap Spartel (717 mètres); Lanzarote (865-927 mètres); Cap Cantin (1,320-1,350 mètres); Côtes du Soudan (1,056-1,435 mètres).

Cette espèce vit en commensalisme avec le *Lophohelia prolifera* et l'*Amphihelia oculata*.

9. *LUMBRICONEREIS LATREILLEI* Audouin et Milne Edwards (*Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*, 1834).

Extrémité antérieure d'un individu, recueillie au large de Las Pilonas, par 410 mètres de profondeur.

10. *HYALINECIA TUBICOLA* O.-F. Müller (*Zoologia danica*, 1787).

Nombreux individus venant de diverses localités : Cap Bojador (250-355 mètres); Cap Cantin (836-1,350 mètres); Fuerteventura (1,975-2,000 mètres); au large du Sahara (835-930 mètres).

11. *Hyalinecia Edwardsi* nov. sp.

Deux individus mutilés, dans des fragments de leurs tubes. — Loc. : entre les Açores et l'Espagne; 4,255 mètres. — Dimensions des tubes, long. : 30 millimètres et 45 millimètres; larg. : 3 millimètres et 3 millim. 5 — Dimensions des tronçons, qui se rapportent tous deux à des extrémités antérieures, long. : 12 millimètres, comprenant 17 anneaux et la tête; 7 millimètres, comprenant 12 anneaux et la tête; larg. : 2 millim. 5 et 1 millim. 5.

Teinte (dans l'alcool) jaune pâle. Les individus ont subi un commencement de macération.

Tête courte. Antennes relativement épaisses; la base de la médiane est seule conservée; les plus longues des latérales s'étendent, lorsqu'on les rabat en arrière, jusqu'au niveau du 3^e segment parapodial. Mandibules fortes et longues, à quatre dents obtuses bien distinctes, les deux extrêmes se trouvant les plus grosses, et l'antérieure trois fois plus volumineuse que la postérieure.

Premier segment parapodial d'une taille double de celle du second, celui-ci étant, à son tour, presque le double des anneaux placés plus en arrière, qui sont sensiblement de dimensions égales. Parapodes de la première paire munis de cirrhes courts et larges, pourvus d'un petit nombre de soies volumineuses, polymorphes, les unes terminées par une pointe droite, les autres par un crochet épais. Parapodes de la 2^e paire munis de cirrhes un peu plus longs que les précédents, mais aussi larges, pourvus d'un nombre un peu plus considérable de soies plus étroites, polymorphes, les unes se terminant en pointe, les autres par un crochet accompagné d'une dent à sa base. Parapodes de la 3^e paire munis de cirrhes larges et plus longs que les précédents, surtout le ventral, pourvus de soies semblables, longues, fines, droites, limbées à leur sommet. Parapodes des paires suivantes munis de cirrhes allongés et étroits, surtout le dorsal, le ventral devenant de plus en plus réduit, pourvus de soies dissemblables, les unes droites et en raquette, d'autres condécées et limbées à leur sommet, d'autres enfin peu nombreuses, très fortes et terminées par deux crochets.

Tube à section ovulaire, à paroi épaisse, opaque, constituée par un mucus recouvert à sa surface de nombreux et menus débris, serrés les uns contre les autres, parmi lesquels prédominent des quartzites de différentes couleurs.

12. *TYRRIENA ATLANTICA* L. Roule (*Annélides de l'expédition du Caudan, Annales de l'Université de Lyon*, 1896).

Plusieurs individus pris en diverses localités : Lanzarote (865-927 mètres); côtes du Maroc (1,105 mètres); Cap Nouu (1,153 mètres).

13. *SYLLIS SETIBALENSIS* Mac Intosh (*Report. . of Challenger; vol. 12; Annélides*, 1885).

Deux fragments d'individus, dont l'un comprend l'extrémité postérieure du corps, venant du Cap Nouu (1,153 mètres) et de Lanzarote (1,235 mètres).

Ces deux fragments possèdent des particularités semblables à celles des tronçons sexuels de *Syllis hamata*. Les cirrhes dorsaux des parapodes sont rameux; ils se divisent en deux, trois ou quatre branches, et possèdent, autour de leur base d'insertion, une tache pigmentaire. Les soies sont polymorphes; les plus nombreuses, occupant la partie supérieure de la rame, sont fines, simples, terminées en pointe et légèrement recourbées; les autres, composées, se terminent par une large serpe; une ou deux sont très grosses, courtes, au sommet obtus et muni de trois dents inégales.

14. *Vermilia* (?) *falcigera* nov. sp.

Un seul individu, mutilé, privé de son tube et de son opercule. — Loc. : Cap Bojador; 782-840 mètres. — Longueur du corps sans le panache

branchial : 19 millimètres; longueur du panache branchial : 10 à 13 millimètres; largeur thoracique : 3 millimètres.

Teinte (dans l'alcool) rouge-vermillon clair; le thorax est un peu plus pâle et jaunâtre. Les tentacules branchiaux sont de couleur jaune clair.

Tentacules branchiaux nombreux (45 à 50 pour chacune des moitiés du panache), très longs, étroits, munis de barbules longues et délicates. Collerette ample, plissée. Les sept anneaux thoraciques peu inégaux. Soixante-six segments abdominaux égaux.

Plaques onciales thoraciques à base grande, allongée, munies de sept dents en moyenne. Soies thoraciques limbées, les unes droites, les autres ayant une pointe en faucille au delà du limbe. Plaques onciales abdominales à base grande, large, munies de huit dents en moyenne, plus longues et plus fines que leurs correspondantes des plaques thoraciques. Soies abdominales géminées, au sommet fortement recourbé en dedans et muni de nombreuses petites dents sur le bord supérieur de sa base.

NOTES SUR LA FAUNE DES RÉCIFS MADRÉPORIQUES DE DJIBOUTI,

PAR H. COUTIÈRE.

(LABORATOIRES DE MM. LES PROFESSEURS MILNE EDWARDS ET BOUVIER.)

NOUS AVONS exposé dans le précédent *Bulletin* (n° 3, 1898) l'habitat et les mœurs d'*Alpheus strenuus* Dana, un des Crustacés les plus caractéristiques des récifs qui, à Djibouti, s'offrent à l'exploration à marée basse. Nous avons dit que les dalles irrégulières sous lesquelles on trouve cet *Alphée* sont des débris usés de Madrépores qui forment la transition entre une prairie vaseuse à *Holothuries* et deux vastes récifs s'étendant au pied des plateaux émergés du Serpent et du Héron. Ce dernier récif est le plus vivant et le plus riche comme faune, mais il est aussi le plus rarement accessible. En partant du cordon de débris éboulés dont nous avons décrit antérieurement la faune et qui jonche le pied du Héron (*Bull.*, n° 2, 1898), on voit que la surface plane et irrégulièrement découpée du récif s'abaisse insensiblement et disparaît sous une couche d'eau de plus en plus profonde.

Celle-ci, toutefois, est protégée par une ceinture de gros blocs roulés, contre laquelle viennent se briser les lames venant du large, de façon à former une sorte de lagune. Cette ceinture est un véritable récif-barrière et constitue la branche externe du demi-cercle s'appuyant en son milieu au plateau du Héron, et dont la branche interne, que nous avons décrite avec sa faune de *Linckia* et d'*Acrocladia*, limite dans l'intérieur de la baie le chenal du port de Djibouti. Mais, dans ce dernier cas, l'espace compris entre cette digue et la ligne des plateaux émergés est assez profond et les Madrépores y prennent un grand développement.